



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Pôle imagerie médicale

IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE CHEZ UN PATIENT PORTEUR D'UN DISPOSITIF MEDICAL IMPLANTABLE CARDIAQUE

Fiche d'information

Votre médecin vous a proposé un examen IRM. Cet acte doit être pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens, et de la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Il est également très important que vous renseigniez le questionnaire IRM que vous avez reçu avec votre convocation, permettant de détecter des contre-indications éventuelles à l'examen (cf. chapitre 5).

L'IRM N'UTILISE PAS LES RAYONS X

Ce système d'exploration, permet de réaliser des images en coupe du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont très déterminants pour porter un diagnostic précis.

Les examens IRM sont non irradiants car ils utilisent des champs magnétiques (aimants) et des ondes de radiofréquence.

Madame, Attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

L'IRM pourrait être alors reportée.

NATURE DE L'ACTE

Le mot magnétique indique que l'appareil comporte un gros aimant.

Le mot résonance indique que l'on va utiliser des ondes de radiofréquence, comme celles de la radio ou de la télévision et fabriquer des images.

On utilise des antennes et des techniques

d'acquisition spécifiques (appelées séquences) pour analyser chaque partie du corps. Il est alors possible de fabriquer des images en coupes dans tous les plans. Les informations sont stockées dans un ordinateur qui assure la reconstitution des images.

HISTOIRE NATURELLE DE LA PATHOLOGIE

Accepter l'IRM que l'on vous propose peut permettre d'établir un diagnostic et/ ou d'adapter la thérapeutique.

Refuser l'examen ne modifiera pas l'évolution de la maladie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement...).

DÉROULEMENT DE L'ACTE

Pour la réalisation de l'examen il vous sera demandé de retirer tout objet métallique (bijoux, barrettes, montres, piercings...). Des casiers seront à votre disposition à cette effet.

Les manipulateurs vérifieront avec vous les éventuelles contre-indications à l'examen, via le questionnaire que vous avez reçu avec votre convocation.

Vous êtes porteur d'un dispositif médical implantable cardiaque (DMI) (Pace Maker, Défibrillateur, holter implantable...) :

Vous avez signalé à notre secrétariat que vous êtes porteur d'un DMI et vous nous avez communiqué votre carte de dispositif

L'équipe médicale et paramédicale vérifie les caractéristiques de votre DMI

Le jour de votre rendez-vous :

- Vous serez convoqué à l'avance pour une radio des poumons afin de contrôler l'intégrité de votre DMI.
- Un cardiologue viendra désactiver et réactiver votre DMI avant et après l'examen pour le mettre en mode IRM afin de vous permettre de rentrer dans l'IRM.

Pendant l'examen

Une sonnette est mise à votre disposition pour nous appeler si besoin. En la pressant, vous pouvez à tout moment interrompre l'examen.

La durée d'un examen varie de 20 à 45 minutes (en fonction de l'examen). Votre coopération est essentielle.

Vous entendrez un bruit répétitif, comme celui d'un tam-tam pendant ce que l'on appelle une séquence. Un casque vous sera fourni pour atténuer le bruit de l'IRM.

Une injection intraveineuse pourra être réalisée.

Pendant l'examen IRM, l'équipe restera en contact et communiquer avec vous grâce à un micro.

Dans certains cas, nous vous donnerons des consignes pour contrôler votre respiration.

Si vous êtes anxieux et/ou mal à l'aise dans les lieux clos, n'hésitez pas à le signaler à votre médecin traitant qui pourra vous aider par la prescription d'une prémédication.

L'équipe paramédicale et médicale utilisera tous les moyens à sa disposition pour vous accompagner lors de votre prise en soin.

BÉNÉFICES ESCOMPTÉS

Cet acte permet de répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin et lui permettra de vous proposer le traitement le plus adapté.

RISQUES, INCIDENTS ET COMPLICATIONS

Tout corps étranger métallique ou contenant du fer constitue un danger potentiel (risque de brûlures, de blessure).

Concernant votre dispositif médical implantable cardiaque (DMI) :

Vous pouvez pendant l'examen ressentir :

- **un léger échauffement au niveau du boîtier.**
- **une sensation désagréable dans la poitrine due aux réglages réalisés sur le DMI par le cardiologue**

Une surveillance de votre rythme cardiaque, de votre tension et/ou de votre saturation en oxygène sera réalisée tout au long de l'examen

Des déformations de l'image peuvent limiter l'exploration autour du dispositif.

L'examen peut nécessiter l'injection d'un produit de contraste à base de gadolinium. D'éventuelles manifestations allergiques banales sont possibles. Il a été décrit de rares cas de fibrose tissulaire appelée «fibrose néphrogénique systémique» après l'injection de certains produits de contraste à base de Gadolinium chez des patients porteurs **d'une insuffisance rénale sévère. Il est important que vous signaliez l'existence d'un quelconque problème rénal avant l'examen.**

CONTRAINTES PRÉALABLES ET POSTÉRIEURES À L'ACTE

Si vous avez un terrain allergique (allergie aux produits de contrastes à base de gadolinium) une prescription de médicament(s) pourrait être nécessaire. Veuillez nous signaler cette allergie, lors de la prise de rendez-vous.

ASPECT FINANCIER

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont indiquées dans le document joint à votre convocation.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisée une IRM avec mon dispositif médical implantable cardiaque (DMI) (Pace Maker, Défibrillateur, holter implantable...)

Bordeaux, le

Signature

Groupe hospitalier Pellegrin Périphérique :

- Tél. 05 56 79 59 88
- sec.radio.rdv@chu-bordeaux.fr

Neuro-imagerie :

- Tél. 05 40 45 12 00
- irm.neuro.imagerie@chu-bordeaux.fr

Maternité :

- Tél. 05 40 45 12 01
- sec-imageriefemme@chu-bordeaux.fr

Groupe hospitalier Saint-André
Tél. 05 57 82 26 64
imagerie.sa@chu-bordeaux.fr

Groupe hospitalier Sud
Tél. 05 57 65 64 69
hl-tdm-irm@chu-bordeaux.fr

